

Fallow sur la radio française

En marge de la radio

Une canadienne-française de l'Alberta remercie les groupements et toutes les personnes qui l'ont encouragée dans sa campagne en faveur des immigrants français dans l'Ouest.

Son invitation à tous les Canadiens bien pensants de faire pression auprès des autorités fédérales pour qu'elles rendent justice à la minorité française de l'Alberta.

Un permis dépend à la fois du gouvernement fédéral et de la Société Radio-Canada, c'est auprès de celle-ci qu'il faut faire instance. Nous prions donc les gouverneurs de Radio-Canada d'adresser leur requête tout à la fois au chef du

M. W. L. Mackenzie King,
Premier ministre,
Ottawa.

Président du Bureau des gouverneurs de Radio-Canada, Ottawa.

M. A. D. Dunton,
Prés. du Bureau des Gouverneurs,
Radio-Canada,
140 rue Wellington,
Ottawa.

Le temps à perdre. Qu'on intervienne, et dès

L'Association canadienne-française
de l'Alberta.

Comment tâche de faire venir le plus grand nombre d'immigrants possible

d'une conférence tenue pour annoncer la décision de son ministère, le ministre des Mines et des Techniques, a révélé qu'il y avait un grand nombre d'immigrants, venant de l'Europe, en attente au mois de mai.

Les personnes désireuses d'immigrer au pays d'origine, après le voyage de l'Europe, en attendant le mois de mai.

Les personnes désireuses d'immigrer au pays d'origine, après le voyage de l'Europe, en attendant le mois de mai.

transport océanique, la situation s'améliore quelque peu.

Rotterdam. — Plus de 20,000 fermiers hollandais sont prêts à venir au Canada aussitôt que les navires de transport seront disponibles. Un grand nombre d'immigrants se rendent tous les jours à l'ambassade canadienne et aux agences de voyage de La Haye et Amsterdam, dans le but de s'assurer d'un passage. Quelques Hollandais prétendent que 200,000 de leurs compatriotes pourront entrer au Canada d'ici les dix prochaines années. Cela aurait pour résultat de doubler la population hollandaise du Canada. M. T. Plomp, gérant hollandais pour la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, qui a récemment visité le Canada, déclare que "22,000 Hollandais sont prêts à venir au Canada, mais 2,300 ont pu faire le voyage seulement".

"Nous avons 5,000 personnes inscrites sur notre liste de 1948. Si nous avions plus de navires à notre disposition, nous pourrions les remplir aisément, en dépit des conditions pénibles de circulation". Les adultes peuvent venir au Canada avec \$190 seulement, ainsi que \$80 en plus pour chaque enfant au-dessous de 16 ans.

Les fermiers prendront encore la

Deuxième communiqué officiel de l'A.C.F.A. au sujet de la radio

Le Comité de la Radio de l'Association canadienne-française de l'Alberta publie un nouveau communiqué au sujet de la radio française en Alberta. Dans un premier communiqué, l'Association avait fait une revue générale de la question. Le présent document est une réponse directe au mémoire présenté par M. W. A. Fallow, ministre du gouvernement créditiste de l'Alberta, devant les gouverneurs de Radio-Canada, lors de leur réunion de Calgary. On trouvera dans une autre colonne le texte du mémoire en question.

Réponse au mémoire Fallow

L'Association canadienne-française de l'Alberta, dans un communiqué précédent, a déjà attiré l'attention sur "le mémoire tendancieux, rempli d'inexactitudes et de préjugés, qu'a présenté l'honorable ministre Fallow". Nous croyons opportun de revenir sur le sujet et d'ajouter de nouvelles pièces au dossier, afin de rétablir la vérité des faits. M. Fallow ayant jugé bon de recourir à des assertions grossièrement erronées et de faire appel aux préjugés de race, on comprendra que nous sommes justifiés de lui répondre et de démasquer ses méthodes malhonnêtes.

Assertions fausses

Dès le premier paragraphe du mémoire Fallow, où il est question de la résolution relative à la radio, passée à la Législature albertaine le 27 mars 1945, on relève déjà une assertion fausse. On lit en effet que la résolution de l'Assemblée fut adoptée "sans une voix discordante" ("without dissenting voice"). M. Fallow laisse faussement entendre qu'il y eut vote unanime sur sa motion.

Comment peut-il affirmer qu'il n'y eut aucune voix discordante, alors qu'en fait il n'y eut point de vote enregistré. Si on se reporte aux débats de la législature ("Vote and Proceedings" no 24), on lit expressément: "a debate followed", "the debate continued"; et enfin: "Mr. Speaker declared the motion as amended carried".

Le lendemain, l'Edmonton Bulletin écrivait textuellement:

"The amended resolution passed on a voice vote, a few opposition members voting against". (La résolution amendée fut adoptée sur division, quelques membres de l'opposition votant contre).

Est-ce cela que M. Fallow appelle "without a dissenting voice"?

Opposition de M. Maynard

Ce même jour, 28 mars, les quotidiens anglais d'Edmonton rapportaient les paroles prononcées par l'honorable L. Maynard au cours du débat:

"A travers l'Empire britannique il y a multiplicité de langues, déclare l'hon. Maynard, C.R., procureur général. Le Canada a deux langues officielles, l'anglais et le français; l'Afrique du Sud en a deux, l'anglais et le hollandais. . . cependant qu'aux Indes on en compte 126, dont l'anglais. C'est parce que la Grande-Bretagne a reconnu volontiers la diversité des langues que nous avons l'Empire britannique tel qu'il est aujourd'hui".

"Je demande aux membres de cette Chambre de ne pas être plus britanniques que les Britanniques eux-mêmes" ("I ask the members of this House not to be more British than the British themselves").

Où est donc l'unanimité dont parle M. Fallow, puisque même un membre du cabinet s'est prononcé contre la résolution débattue?

Toujours d'après les deux quotidiens anglais d'Edmonton, un autre député créditiste, M. Tomin, prit part au débat:

"... He resented any resolution which would restrict the right on any individual to think, speak or write any language". (Il désapprouva toute résolution qui aurait pour effet de restreindre les droits des individus à penser, parler et écrire dans n'importe quelle langue).

Lorsque M. Fallow cherche à nous faire croire que l'unanimité la plus parfaite régnait autour de sa résolution, lorsqu'il écrit en toutes lettres qu'elle fut adoptée "without a dissenting voice", il

capable de
 par traver-
 sée destinée spé-
 ciaux.
 acheté du gou-
 Industries, mais
 qui l'exploit-
 d'une contribu-
 aménagement du
 sera remboursé
 es armateurs
 des immigrants
 chaises années.
 e que le Canada
 20,000 réfugiés.
 déjà au Canada.
 n mars, en avril
 d.
 ous-ministre, M.
 refusé de préci-
 le nombre d'im-
 les réfugiés, qui
 Ils ont reconnu,
 le domaine du

versions

l'Observatoire Ro-
 taux actuel des
 encore trois mille
 monde au catho-
 la cité du Vatican
 500,000 conver-
 rs des 28 derniè-
 reste encore un
 èles à convertir.

le Saint- l'Italie

italien a approu-
 en mars 1942 par
 nement d'Italie,
 plusieurs petites
 tican seront cé-
 devenant par ce
 territoriales.
 nnera en même
 es.

ra bientôt

remier ministre
 Canada, partirait
 ut de novembre
 e et la Hollande
 Londres pour le
 sse Elisabeth et
 Mountbatten.

le

es "Associés
 lligence de
 hard, o.m.i.,
 ère minute,

tat de doubler la population hollandaise
 du Canada. M. T. Plomp, gérant hollan-
 dais pour la compagnie du chemin de
 fer Pacifique Canadien, qui a récem-
 ment visité le Canada, déclare que
 "22,000 Hollandais sont prêts à venir
 au Canada, mais 2,300 ont pu faire le
 voyage seulement".

"Nous avons 5,000 personnes inscrites
 sur notre liste de 1948. Si nous avions
 plus de navires à notre disposition, nous
 pourrions les remplir aisément, en dé-
 pit des conditions pénibles de circula-
 tion". Les adultes peuvent venir au Ca-
 nada avec \$190 seulement, ainsi que \$80
 en plus pour chaque enfant au-dessous
 de 16 ans.

Les fermiers prendront encore la
 chance de demeurer à leur foyer. "Nous
 avons 40,000 fermiers de trop", dit M.
 B.-P. Willebeck Le Maire, marchand de
 grain de Rotterdam. Le problème est
 que nous manquons de terre. Il est ac-
 tuellement impossible d'acheter une ter-
 re à un prix avantageux. Les fermiers
 les plus riches ne peuvent acheter une
 terre pour leurs fils et la plupart des
 terres sont si petites qu'on ne peut les
 diviser. Le gouvernement hollandais dé-
 courage l'immigration pour la plupart
 des ouvriers, en leur refusant le change
 étranger, parce qu'il y a pénurie géné-
 rale de main-d'oeuvre. Le gouvernement
 reconnaît néanmoins le problème des
 fermiers.

"Nous voulons des immigrants hollan-
 dais au Canada", déclarait un haut
 fonctionnaire du gouvernement à La
 Haye. "Ils peuvent mieux s'acclimater à
 notre pays que n'importe quelle autre
 nationalité".

Le Canada serait dans la ligne de feu

Ottawa. — Le général H.-D.-G. Cre-
 rar, ancien commandant en chef de
 l'Armée canadienne, rentrée récem-
 ment d'une mission canadienne au Ja-
 pon, a donné l'avertissement que l'Ou-
 est du Pacifique et le Japon en particu-
 lier étaient d'importance vitale pour
 la défense du Canada. Le Canada, a-t-il
 souligné, est définitivement appelé à
 constituer la ligne de feu dans toute
 grande guerre future.

Le général a précisé qu'il ne livrait
 que des opinions purement personnel-
 les pendant son discours au Canadian
 Club.

Il a dit que si les îles japonaises "suc-
 combaient à l'influence communiste du
 dedans ou à l'agression soviétique du
 dehors, la sécurité et la puissance de
 l'hémisphère occidentale en seraient
 grandement éprouvées".

Il a invité les démocraties à restaurer
 leur commerce de temps de paix avec le
 Japon, avant que la Russie n'offre à ce
 pays d'autres moyens de se relever.

aujourd'hui.

"Je demande aux membres de cette Chambre de ne pas
 être plus britanniques que les Britanniques eux-mêmes" ("I
 ask the members of this House not to be more British than
 the British themselves").

Où est donc l'unanimité dont parle M. Fallow, puisque même
 un membre du cabinet s'est prononcé contre la résolution débattue?

Toujours d'après les deux quotidiens anglais d'Edmonton, un
 autre député créditiste, M. Tomy, prit part au débat:

"... He resented any resolution which would restrict the right
 on any individual to think, speak or write any language". (Il désap-
 prouva toute résolution qui aurait pour effet de restreindre les droits
 des individus à penser, parler et écrire dans n'importe quelle lan-
 gue).

Lorsque M. Fallow cherche à nous faire croire que l'unanimité
 la plus parfaite régnait autour de sa résolution, lorsqu'il écrit en
 toutes lettres qu'elle fut adoptée "without a dissenting voice" il
 fausse la vérité. Que vaut un mémoire basé sur de telles assertions?

Une deuxième fausseté

Un peu plus loin dans son mémoire, M. Fallow affirme que le
 projet de radio française en Alberta a soulevé de nombreuses pro-
 testations et des commentaires défavorables dans la presse. D'où
 viennent ces "nombreuses protestations" (numerous protest) que
 mentionne M. Fallow? Et quels sont les commentaires de la presse?

A quelques exceptions près, les seuls protestataires, en 1947
 comme en 1945, ce furent la "Baptist Church", la "Protestant Lea-
 gue" et les "Protestant Ministerial Associations".

Quant aux commentaires de la presse, même anglaise, ils sont,
 d'un bout à l'autre du pays, favorables à la minorité franco-alber-
 taine. Citons entre autres les journaux suivants: Montreal Gazette,
 Montreal Daily Star, Toronto Saturday Night, Sherbrooke Daily
 Record, Quebec Chronicle Telegraph.

Seuls, quelques journaux, dont l'Edmonton Bulletin, ont
 manifesté leur antipathie habituelle au français.

Nous ne craignons pas d'affirmer que l'opinion saine du pays
 fait bloc pour désapprouver le mémoire Fallow. Le ministre crédi-
 tiste fausse la vérité lorsqu'il prétend le contraire. Il n'a pour
 l'appuyer que l'opposition de quelques sectes protestantes et de
 quelques journaux fanatiques. Ce fait est par lui-même significatif
 et nous renseigne sur la valeur du mémoire Fallow.

Venons-en aux arguments invoqués par M. Fallow dans son
 mémoire. Il les résume lui-même sous trois chefs: la préservation
 de l'unité nationale, le danger de "balkaniser" la province, le refus
 de la part de Radio-Canada d'accorder une licence commerciale
 au gouvernement de l'Alberta.

Unité nationale

M. Fallow s'oppose à l'établissement d'un poste français de
 radio au nom de l'unité nationale. Il méprise le caractère essen-
 tiellement bilingue de notre pays; il réclame une unité nationale
 "irrespective of national origin", c'est-à-dire qui ne tienne aucun
 compte des droits de l'une des deux grandes races du Canada.
 Cette étroitesse d'esprit du ministre créditiste s'apparente à celle
 des ministres protestants qui se présentèrent devant les gouverneurs
 de Radio-Canada et qui reçurent une réprimande justement méritée
 de la part de M. Chase, lui-même anglo-protestant: "Surely, surely,
 surely, we have got to look beyond race and religion" (En vérité,
 en toute vérité, il nous faut regarder au delà des questions de race
 et de religion).

On pourrait encore répondre à M. Fallow en lui citant l'opinion
 de ses propres compatriotes de langue anglaise:

"Non seulement il n'est pas juste, mais il est même insultant
 de prétendre que le français ne jouit d'aucun privilège spécial
 dans notre pays. . ." (The Montreal Star).

"Les gouverneurs (de Radio-Canada) seraient sujets à de vi-
 goureuses protestations, s'ils allaient ajouter foi aux prétentions
 de certains clercs qui voient une menace à l'unité nationale dans
 des nouveaux postes de radio. . ." (The Montreal Gazette).

Nous pourrions multiplier les témoignages semblables. Nous
 pourrions aussi citer le cas du poste français de Saint-Boniface
 (Suite à la page 8)

Réponse au mémoire Fallow.

(Suite de la page 1)

qui, loin de nuire à l'unité nationale, sert à merveille la cause de la bonne entente et est reçu avec enthousiasme par des milliers d'Anglo-Canadiens du Manitoba.

Devant de tels faits, il est clair que les phobies du ministre créditiste Fallow ne tiennent pas debout.

Droits de la minorité française

M. Fallow s'oppose à la radio française en Alberta parce que, selon lui, ce serait ouvrir la porte aux réclamations de toutes les autres minorités de la province. Il insiste sur la faible proportion du groupe français en cette province: 43,000 sur 800,000. En un mot, il met l'élément français du pays sur le pied des Nègres et des Chinois.

C'est là une ignorance grossière de notre passé, de notre histoire, de notre constitution. Le Chronicle-Telegraph a réfuté catégoriquement cette assertion de M. Fallow, dans un éditorial du 22 septembre dernier. Nous citons:

"En résumé, la situation constitutionnelle présente est que, non seulement aucun citoyen français ou anglais ne jouit d'une supériorité quelconque sur son voisin; mais que la sécurité absolue a été accordée et garantie aux droits des minorités, tant françaises qu'anglaises. Et puisque les droits dont un citoyen jouit dans une partie du pays ne peuvent lui être déniés ni enlevés dans une autre partie de ce même pays, nous affirmons qu'une loi qui bannit le bilinguisme est moralement, sinon légalement "ultra vires", que cette loi soit de l'Alberta ou de la Saskatchewan."

Le poste de l'Alberta

Enfin, M. Fallow fait grand cas du fait que Radio-Canada a refusé un permis commercial au poste CKUA, propriété du gouvernement de l'Alberta.

Que le gouvernement de l'Alberta cherche à obtenir une licence commerciale pour son poste de radio, c'est son affaire. Que le gouvernement créditiste soit aux prises avec le gouvernement fédéral à ce sujet, cela ne nous regarde pas. Comme le déclarait M. Dunton, président de Radio-Canada, "it's out of our hands" (Ce n'est pas de notre ressort).

Mais un fait est certain: la question de la radio française est une chose, et la question du permis commercial de l'Alberta est une autre chose. Ce sont deux questions totalement différentes et qui doivent être réglées chacune à leur mérite.

M. Fallow s'est efforcé de mêler les cartes. Il prétend que le gouvernement fédéral ne doit pas octroyer de licence à aucun poste avant d'en accorder une au poste provincial. Or comme le gouvernement fédéral refuse de se rendre au désir des provinces, cela revient à dire que plus une seule licence ne devrait être octroyée en notre pays. C'est absurde.

M. Fallow a bien le droit de défendre son point de vue. Mais qu'il le fasse sur son propre terrain. S'il se croit victime d'une injustice, qu'il n'aille pas lui-même prôner l'injustice pour remède et refuser à l'élément français de l'Alberta le droit d'avoir son propre poste.

L'injustice est d'autant plus criante que la population anglaise de l'Alberta a actuellement huit postes de radio à son service, alors que la population française, qui possède des droits égaux, n'entend que quelques programmes de français chaque jour, et encore viennent-ils du poste de Watrous en Saskatchewan.

En somme, l'argument de M. Fallow est un appel en faveur de l'injustice.

Illogisme et contradiction

Non seulement les arguments de M. Fallow ne tiennent pas debout, non seulement ils renferment des faussetés grossières, mais encore ils sont une preuve d'illogisme et de contradiction. Qu'on nous permette de citer à ce sujet le texte intégral de la lettre que le chef de M. Fallow, le premier ministre Manning lui-même, donnait en faveur de notre poste de radio:

Office of the Premier
Alberta

Edmonton, Alberta,
March 31st, 1944.

Dr. L. P. Mousseau,
Radio Committee Chairman,
10010 - 109th Street,

En faveur d'un poste français pour l'Alberta

M. Jean Bruchési, président de la Société des Ecrivains canadiens vient d'adresser au bureau des gouverneurs de Radio-Canada, le message suivant:

Québec, le 10 octobre 1947.

M. E. Davidson Dunton,
Président du Bureau
des Gouverneurs, C.B.C.,
140, rue Wellington,
Ottawa.

La Société des Ecrivains canadiens, qui compte plus de 350 membres — historiens, romanciers, poètes, critiques, journalistes — appuie de toutes ses forces la demande raisonnable des Canadiens français de l'Alberta pour l'établissement d'un poste français de radio. Elle fait siens les arguments d'ordre historique et culturel invoquée par des requérants. Elle est persuadée que la reconnaissance pratique du droit des Franco-Albertains, loin de nuire à l'unité nationale, contribuera à faciliter l'avènement dans l'intérêt du Canada tout entier.

Jean BRUCHESI,
président.

Ils devraient aller en Russie

Montréal. — M. Claude Jodoin, président du conseil des métiers et du travail de Montréal, a manifesté son opposition aux chefs ouvriers qui ont des tendances communistes, en déclarant que "le supposé Canadien qui promulgue l'idéologie communiste devrait aller vivre en Russie s'il n'aime pas vivre sous le système démocratique qui nous régit".

Le président du conseil des métiers et du travail accusa M. Percy Bengough, président du congrès des métiers et du travail, d'avoir bloqué une résolution demandant l'expulsion des communistes de l'exécutif du congrès, à Hamilton la semaine dernière.

Avant le discours du président, dit-il, la grande majorité des délégués semblaient être en faveur de cette résolution, mais dû à l'initiative de M. Bengough, le comité des résolutions a demandé aussitôt que l'affaire lui soit référée et l'on a ensuite présenté une résolution amendée excluant le terme "expulsion".

Commentant la situation présente dans le domaine des grèves, M. Jodoin a dit que "chaque grève pourrait être réglée et évitée si les unions possédaient des chefs responsables. Avant de recourir aux extrêmes, a-t-il ajouté, il faut employer tous les autres moyens de conciliation."

La politi

Le pro des vè

Par la
Un arrêté
portée vient
tionale de pr
ter jusqu'à c
Canadiens de
logement. Le
pris cette de
construction
se fait senti
pays.

Autrefois, i
ter que la so
le sait, la S
et hypothéqu
vernement po
de logements
cause du pri
et la limite
cile dans plus
le constructe
tant initial
montant init
à prix élevé,
dérablement.
ple une mais
Avant l'arrê
teur devait f
de \$3,000 pui
fédéral était
constructeur
fournir \$1,200

Achat
Les dépêch
entendre que
Canada ont
l'achat des v
faire baisser

En effet, le
tistique rapp
tements fém
nier et cette
la proportion
tains cas. Pe
les prix des
monter suiva
autres march
le coût de la

Une enqu
United Press
indique que
leurs achats
de toilettes

Opini Calg

Un autre
M. Donald
de se promo
veur du fra
en ce qui c
dans l'ou

Edmonton, Alberta,
March 31st, 1944.

Dr. L. P. Mousseau,
Radio Committee Chairman,
10010 - 109th Street,
Edmonton, Alberta.

Dear Sir:—

I am advised that an application is being made to the Canadian Broadcasting Corporation for a licence, for the establishment of radio station in Edmonton to broadcast exclusively in the French language. I understand this radio station being centrally located in Edmonton, will serve the needs of practically all of the French Canadians in Alberta.

I would like to extend my good wishes to you in your efforts in this respect, and I trust that not only will the French Canadians derive benefit and enjoyment from the operation of this radio station, but that the English-speaking people as well, who have acquired some knowledge of the French language, but have lack the opportunity of either speaking it or hearing it spoken, would likewise derive enjoyment from the French broadcasts.

Wishing you every success,

Yours very truly,

Ernest C. Manning,
Premier.

Cette lettre, dans sa simplicité, est la réfutation anticipée du mémoire Fallow et de la fameuse motion qu'il contient.

M. Fallow prétend qu'un poste de français nuirait à l'unité nationale. M. Manning au contraire souligne que les Anglo-Canadiens aussi bien que les Canadiens français en profiteront. Auquel des deux devons-nous accorder crédit?

M. Fallow voudrait voir disparaître toutes les minorités, même s'il faut pour cela fouler aux pieds les droits de l'une des deux grandes races du pays. Pour lui, nous perdons nos droits du fait que, dans cette province, nous ne sommes que 43,000. Pour lui, c'est le nombre qui fait loi; c'est la force qui prime le droit. M. Manning savait aussi bien que M. Fallow, que nous n'étions qu'une minorité, numériquement plus faible que d'autres. Le premier ministre de l'Alberta, loin de nous blâmer, nous félicite de nos démarches. Lequel des deux reflète le plus de justice?

M. Fallow déclare son opposition énergique (emphatic opposition) à l'établissement d'un poste français en Alberta, parce que Radio-Canada refuse une licence commerciale au poste CKUA, propriété du gouvernement de l'Alberta. Or, au moment où M. Manning écrivait sa lettre d'approbation, la situation était la même qu'aujourd'hui. De l'aveu de M. Fallow lui-même (voir les journaux d'Edmonton du 7 mars 1945), le gouvernement de l'Alberta était à faire des démarches pour obtenir une licence commerciale. Radio-Canada la lui avait refusée l'année précédente, tout comme en 1941. Et pourtant, loin de s'opposer à notre poste français, le premier ministre nous approuvait bien volontiers et sans aucune restriction.

Qui mérite le plus de considération: le premier ministre Manning ou son ministre Fallow?

Conclusion

En résumé, le mémoire Fallow est bel et bien, comme nous l'affirmions, "un mémoire tendancieux, rempli d'inexactitudes et de préjugés".

A l'exemple des mémoires présentés par les sectes protestantes, il n'est dans son essence même qu'un appel aux préjugés. Parce que nous ne sommes qu'une minorité, M. Fallow demande aux autorités fédérales de violer nos droits, comme si les droits des minorités n'avaient aucune valeur et n'étaient que des chiffons de papier.

Au nom de l'unité nationale, M. Fallow demande à Radio-Canada de nous baillonner et de défendre au français le libre accès sur les ondes.

Dans un pays essentiellement bilingue, les autorités fédérales vont-elles, oui ou non, respecter les droits inaliénables de l'une des deux grandes races constituantes du pays?

Dans un pays essentiellement démocratique, va-t-on priver toute une immense portion de la population de sa liberté de parole, de sa liberté tout court?

Qui va l'emporter: le fanatisme de M. Fallow ou les droits de la minorité française de l'Alberta?

La réponse est aux autorités fédérales et à Radio-Canada.

Le Comité de la Radio
de l'Association canadienne-
française de l'Alberta.

a dit que "chaque grève pourrait être réglée et évitée si les unions possédaient des chefs responsables. Avant de recourir aux extrêmes, a-t-il ajouté, il faut employer tous les autres moyens de conciliation."

Aide américaine à la France

Washington. — Les Etats-Unis recourront aux dollars et à d'autres moyens pour raffermir l'économie française. Ils viennent de céder 31 anciens navires de guerre allemands à la France pour lui permettre de relever son commerce maritime.

Le dernier geste des Américains pour appuyer le gouvernement Ramadier menacé par les communistes, a été annoncé alors que le président Truman déclarait à une conférence de presse que son gouvernement avait eu beaucoup de succès dans ses efforts pour fournir des dollars à la France qui en avait grandement besoin. M. Truman n'a pas écarté cependant, la possibilité que le Congrès soit appelé à tenir une session spéciale cet automne pour déterminer l'étendue de l'aide américaine à l'Europe occidentale l'hiver prochain.

Les navires de guerre qui ont été cédés à la France pourront être rapidement convertis en bâtiments de la marine marchande.

Justes limites pour les prix et profits

Ottawa. — Le ministre des Finances, M. D. C. Abbott, a réaffirmé la semaine dernière que les industriels canadiens, dans leur propre intérêt comme dans l'intérêt national, devaient comprimer les prix et contenir leurs profits dans les limites de la raison.

"Je déclare une fois de plus que les marchands doivent se rappeler que le temps n'est pas propice pour tirer un injuste avantage de toute pénurie ou rareté temporaire; agir de la sorte ne serait pas sage et ne constituerait pas une transaction avantageuse", a affirmé M. Abbott au cours d'une causerie prononcée à Radio-Canada.

"S'il veut survivre, le système de l'entreprise privée — le plus grand système de production que le monde ait connu — doit se justifier lui-même par les résultats."

Prêts à combattre

Londres. — Deux politiciens arabes ont déclaré, à une conférence de presse, que 14,000 Arabes armés étaient cantonnés le long des frontières de la Palestine afin de s'opposer au démembrement de la Terre Sainte et "qu'un commandement militaire unifié était en existence."

Un autre com
M. Donald Ma
de se prononça
veur du franc
en ce qui conc
dans l'Ouest.
M. Mackay
la Chambre d
Canada, écha
lui-même un
nier endroit.
"Si l'on ven
fois pour tou
français de ra
développe do
réalité, et non
lement. Il n
planter les p
véritable esp
M. Mackay
cours d'une v
du même voy
de la Chamb
Proch
des
Ottawa. —
de Radio-Can
publiques à C
ron. M. Dav
Adrien Pouli
ment revendi
française à C
remarques à
Les séances
14 et 15 nov
sera fixé dès
reçu les dema
tes émetteur
longueurs d'o
ses des différ
C'est à leur
gary que les
pour se confo
tion du comit
dio, de siège
mesure du p
Les gouvern
réuniront d'ab
l'ont fait à C
genda définit
Ne p
l'A
Londres. —
bout", tel est
Miles Thomas
field Organiz
qui songent à
nions.
"On a besoin
lides ici, a dit
pas à quoi cela
rer d'un bane
à un banc ind
partie de l'Em
Une forte
gration britan
Board of Trade
ce qui soulign
des émigrants
des immigrants